

# Beobank Online Signature électronique

beobank

## FRAUDE / PHISHING



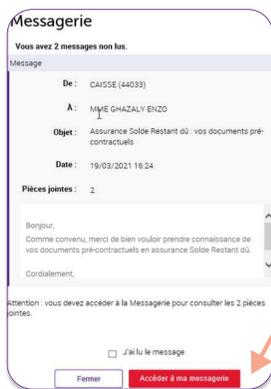
Pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons vivement de taper **directement** le nom exact du site **www.beobank.be** dans la barre d'adresse pour accéder à vos comptes via Beobank Online. Sauvegardez ce site dans vos favoris.

Ne communiquez **jamais** votre code bancaire, mot de passe par téléphone, e-mail, sms ou sur les réseaux sociaux. Beobank ne vous les demandera jamais de cette façon.

**Vous trouverez plus de conseils et exemples sur [www.beobank.be](http://www.beobank.be).**

Dès que vous recevez un email vous informant que des documents sont disponibles pour être signés électroniquement, allez sur le site web de Beobank, [www.beobank.be](http://www.beobank.be), cliquez sur [Beobank Online](#) et introduisez vos données de connexion.

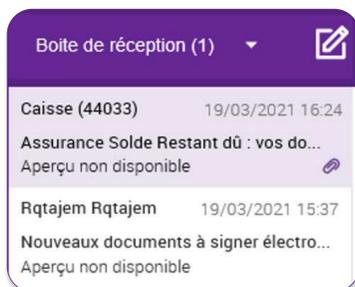
## Accéder aux documents à signer



Une fois connecté, vous allez recevoir un pop-up concernant un message non lu dans votre messagerie.

Cliquez sur le bouton rouge 'Accéder à ma messagerie' ou directement sur le lien 'Consulter les documents'.

Si vous ne recevez pas le pop-up, cliquez sur 'Votre conseiller' en haut à droite de votre écran. L'onglet « messagerie » s'ouvrira.



Cliquez sur le message intitulé 'Nouveaux documents à signer électroniquement'.

! Prenez toujours en compte la date la plus récente.

Comme convenu, merci de bien vouloir prendre connaissance des documents relatifs à votre crédit à la consommation et de les signer électroniquement en cliquant sur le lien suivant : [Consulter vos documents](#).

Cliquez ensuite sur 'Consulter vos documents', en mauve dans le texte.

Vous serez alors redirigé automatiquement vers une nouvelle page.

Vous allez recevoir un code par SMS au numéro renseigné dans votre dossier. Ce code vous servira pour toutes les signatures électroniques demandées durant le parcours.

Ce numéro est repris dans un bandeau mauve en haut de page, avant la signature.



# La signature électronique



La signature électronique, se trouve à chaque bas de page.

Veillez y saisir le **code de confirmation** que vous avez reçu par SMS.

Lorsque tous les chiffres sont indiqués, vous verrez une petite icône apparaître : ✓

Cliquez ensuite sur le bouton rouge 'Signer électroniquement'

**!** Cette étape apparaîtra uniquement pour la signature d'un crédit à la consommation.



En plus du code de confirmation reçu par SMS, il vous sera demandé, dans la deuxième page, de **recopier la mention légale** 'lu et approuvé pour XXXX,XX euros à rembourser'.

Pour vous aider, chaque bon caractère sera affiché en **vert** : dans le cas contraire, le reste du texte restera en gris. Vous pourrez ainsi savoir à quel endroit vous avez éventuellement fait une erreur.



La saisie du texte doit être **strictement identique** à la mention légale, en ce compris majuscules, espaces et ponctuation. Veillez donc à écrire en **minuscules** et à ne pas ajouter de point ou d'espace finaux, comme dans l'exemple suivant :

lu et approuvé pour 499,86 euros à rembourser

lu et approuvé pour 499,86 euros à rembourser | ✓

Complétez également les champs obligatoires et cliquez ensuite sur le bouton rouge 'Signer électroniquement'.



Si vous avez oublié de cocher une case, le texte sera inscrit en rouge.



Une fois tous les contrats signés, vous serez à nouveau redirigé vers Beobank Online. Cliquez alors sur 'Quitter'.